25/01/2019

Assemblée Générale

de

Ma COOP – La Vie au Vert

L'essentiel pour vivre bien, bio et local !

Projets de développement pour l'Association et la Coopérative !

Avant-propos : un 1er exercice 2018 de la Coopérative à l'équilibre

1- Projet d'Auberge en mode coopératif : du PLAN A au PLAN B !

2- Projet d'aménagement du RDC en Ateliers de transformation

3- Projet de développement du référencement, vrac et achats groupés

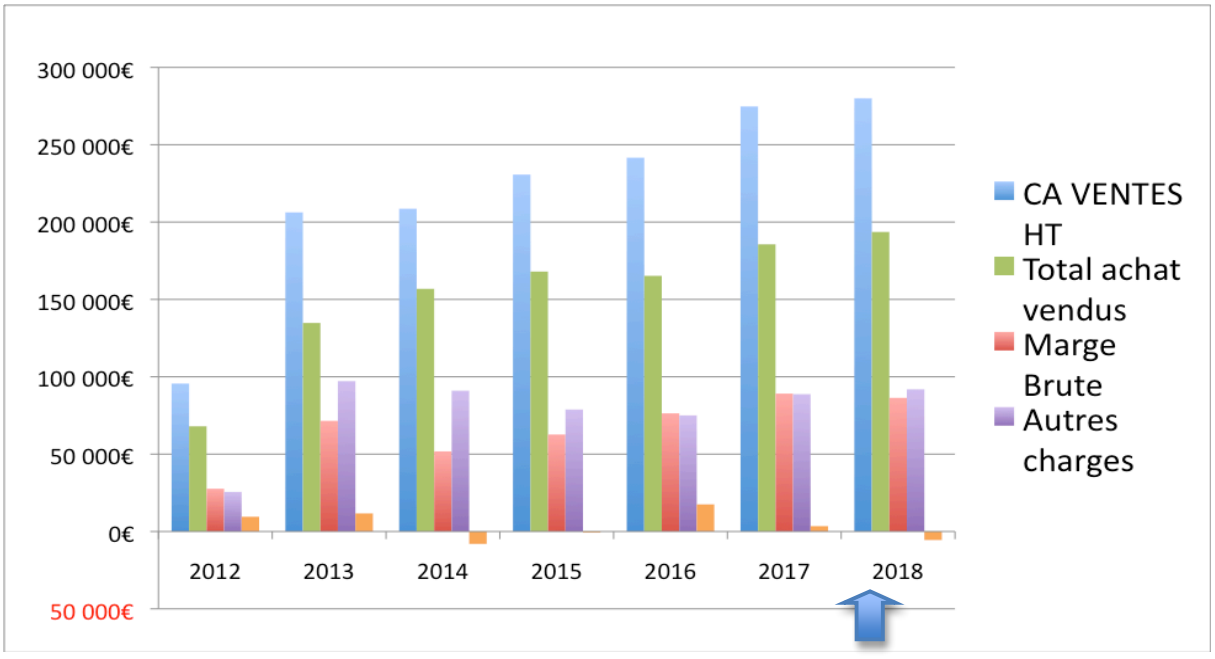

CA + 3,5%

1- Projet d'Auberge « Les 3 rivières » en mode coopératif : de l'abandon du PLAN A au démarrage du PLAN B !

Abandon du PLAN A (reprise des activités de la SCI Dossetto) :
Une reprise devenue impossible du fait de l'attitude du vendeur qui refuse que les responsables légaux de la COOP puisse accéder aux chiffres liés à son activité. Une situation ubuesque qui ne nous permet pas d'envisager une reprise sereine et objective. Nous avons pourtant pendant plus de 3 mois tenté d'obtenir les chiffres des 3 derniers exercices de l'activité de la SCI Dossetto, chiffres indispensables à toute reprise d'un fond de commerce et d'une activité commerciale en France. Rappelons que pour évaluer objectivement la valeur d'un fonds de commerce, la CCI propose une analyse des 3 derniers exercices à condition que le vendeur lui confie ses chiffres et paye la prestation. Ce qu'il refuse. De plus, si on se base sur les bilans obtenus partiellement (2015 et 2016), le fonds de commerce ne représente que 10 000 euros alors qu'il nous en réclame 70.000 euros !!! Face à cette situation, tous les professionnels du secteur, y compris la banque, nous ont simplement conseillé d'abandonner ce projet. Nous regrettons profondément cette situation incompréhensible. Les seuls éléments de ce commerce à la vente depuis 10 ans que le vendeur a accepté de nous fournir révèlent une situation très préoccupante : pas d'emploi car aucun salaire n'est versé officiellement (nous ne pouvons prendre en compte le black réalisé) et des pertes et dettes supérieures à 200 000 euros pour une affaire qui ne fait officiellement que 100 000 euros par an avec 4 activités (Bar, Hôtel, Restaurant et Camping). Deux hypothèses : la première, l'actuel propriétaire ne veut pas réellement (nous) vendre ; la deuxième, il souhaite faire comme pour l'épicerie (avant la reprise par Ma COOP) et s'enrichir au maximum à nos dépends. En effet, il avait vendu à l'époque son fonds de commerce dans un bâtiment communal, initialement estimé à 80 000 euros et finalement baissé à 30 000 euros, ce qui a entrainé la faillite des précédents repreneurs. Nous refusons de mettre en danger notre activité actuelle, à l'équilibre et créatrice d'emplois, pour enrichir le vendeur sans justification ni justificatif et entrainer ceux qui nous font confiance dans un investissement pour le moins douteux : 300 0000 euros pour les murs et le fonds de commerce plus au moins 100 000 euros de travaux … C'est pourquoi nous vous proposons d'abandonner cette piste et de passer au plan B.

Démarrage du PLAN B (reprise de l'activité de la SCI du Chassezac) :
Un plan B qui répond lui à tous nos critères puisque depuis qu'il a été envisagé, il y a 3 jours à peine, nous avons pu obtenir des réponses à toutes nos questions, visiter le lieu avec l'investisseur, Christophe, David et moi qui sommes très enthousiastes à l'idée de travailler dans ce lieu ! Et nous avons même trouvé toutes les solutions pour une reprise rapide et sans difficulté avec un accompagnement par tous les acteurs nécessaires :

- Un architecte coopérateur pour assurer la transformation de l'actuelle maison d'hôtes en lieu accessible au public ERP avec mise aux normes de sécurité, d'hygiène et d'accessibilité
- Un dispositif régional pouvant prendre en charge jusqu'à 50% des travaux de mise aux normes
- Un accompagnement par la Chambre de Commerce concernant toutes les questions techniques, fiscales et organisationnelles
- Un prêt consenti par le futur propriétaire pour nous permettre d'acquérir le matériel de cuisine et bénéficier d'une avance de trésorerie
- …

Cette nouvelle solution qui, elle, rempli tous les critères éthiques et réalistes. Nous pourrons faire un projet coopératif avec des tarifs préférentiels pour les coopérateurs, un lieu culturel, pas de bar mais un salon de thé avec vente et dégustation de produits régionaux, un lieu alternatif avec culture de plantes dans le jardin pour agrémenter au quotidien notre cuisine …

C'est pourquoi nous sommes en mesure dès ce soir de soumettre ce projet à un vote de confiance de cette assemblée pour valider et défendre ce plan B jusqu'à sa mise en œuvre pour cet été.

2- Projet d'aménagement du RDC en Ateliers de transformation : boulangerie, cuisine, séchage et conditionnement

Point avec les commissions de travail et leurs référents

3- Projet de développement du référencement, vrac et achats groupés

Note sur ce début d'année 2019 : la fréquentation est en berne ! Très peu de monde en journée. Nous nous interrogeons sur la possibilité de :

- fermer les après-midi aux mois de janvier et février
- être ouvert en continu pendant l'été.

Comment faire pour que les coopérateurs viennent faire leurs achats plus fréquemment ?
Achat groupé, réduction plus nette, nouveau référencement ?
Nous sommes une coopérative de consommateurs mais combien d'habitants sont réellement consommateurs ?